



Formation professionnelle

Développer et manager un projet musical

3 jours, 21 heures

9h30-13h/14h-17h30

1 155 € HT / stagiaire - Tarif applicable pour une prise en charge par un organisme financeur. Dans le cas d'un financement personnel, nous contacter

À Trempo - 6 bd Léon Bureau 44200 NANTES

Contact : Tél : 02 40 46 66 33 - sandrine@trempo.com - www.trempo.com

Présentation

L'artiste, aujourd'hui également développeur de son propre projet, doit nécessairement se doter d'outils à la conduite de projets. Cette formation propose d'acquérir une connaissance du secteur associée et des éléments méthodologiques de mise en œuvre d'un projet musical.

Public / Prérequis

Profil : Artiste musicien·ne/chanteur·euse professionnel·le ou en voie de professionnalisation ayant déjà défini un projet artistique et souhaitant le concrétiser

Prérequis : Aucun.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier les modalités de participation adaptées.

Compétences visées

À l'issue de la formation le·la stagiaire sera capable de :

- s'approprier les éléments méthodologiques nécessaires à la conduite d'un projet,
- identifier les différents acteur·rices et structures du secteur des musiques actuelles,
- identifier les différentes modalités de financement de son projet artistique.

Un entretien téléphonique préalable vous sera proposé afin de vérifier la bonne adéquation entre votre projet de formation et les compétences visées.

Objectifs

- Connaître la gestion de projet : définition et repères méthodologiques.
- Identifier les différents acteur·rices et structures du secteur des musiques actuelles.
- Identifier les différentes aides financières et sources de financement d'un projet musique actuelle.
- Établir une stratégie de mise en œuvre du projet par la réalisation d'un plan d'action.

Programme

1^{er} jour

- Accueil des stagiaires et présentation de la formation.
- L'appellation "musiques actuelles".
- Place de la musique et des pratiques musicales en France.
- Grandes logiques et grands enjeux du secteur d'activités.
- Phénomènes de concentration économique et de marchandisation.
- Histoire et les grands principes des politiques culturelles en France, l'évolution des politiques en faveur des musiques actuelles.
- Évaluation des acquis de la séance.

2^e jour

- Accueil des stagiaires.
- Les acteur·rices du secteur.
- Les étapes du développement de projet.
- Évaluation des acquis de la séance.

3^e jour

- Accueil des stagiaires.
- Les modèles économiques du secteur.
- Les partenaires financiers.
- Évaluation des acquis de la formation et bilan.

Formateur

La formation "Développer et manager un projet musical" est assurée par Rodolphe Rouchausse, chargé de production et de diffusion

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'exercices pratiques et de mises en situation.

Accessibilité

L'ensemble de nos locaux est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres types de handicap (sensoriel, psychique, déficience intellectuelle ou cognitive) un entretien préalable sera réalisé avec la référente handicap de Trempo afin de vérifier l'adéquation entre le handicap et le projet de formation.

Contact de la référente handicap : typhaine@trempo.com

Modalités d'évaluation

- Mises en situation via un jeu de rôle
- Questionnement direct

Une attestation de fin de formation mentionnant l'évaluation des connaissances acquises au cours de la session est remise à chaque participant·e assidu·e.

Chiffres clés

En 2025, les stagiaires ayant répondu à notre enquête ont donné une note de 9 /10 à cette formation.

Processus d'inscription

1. Contactez-nous pour prendre un rendez-vous téléphonique. Nous vérifierons la bonne adéquation entre votre projet de formation et les compétences visées ainsi que les modalités de prise en charge.
2. Une fois ces éléments vérifiés, nous vous ferons parvenir un questionnaire permettant de recenser vos attentes et de réaliser une évaluation plus précise de vos compétences en amont de la formation.
3. Vous recevrez ensuite un devis et un contrat de formation professionnelle à nous retourner complété et signé.
4. Quelques jours avant la formation, vous recevrez une convocation vous transmettant l'ensemble des informations pratiques nécessaires à votre venue.